

**APEI**

« Les Papillons Blancs »

d'Aix-les-Bains et son territoire

« S'apanaiser ensemble et s'ouvrir à l'avenir »

N°92

MARS 2022

LA GAZETTE

**APEI**

« Les Papillons Blancs »

d'Aix-les-Bains et son territoire

« S'apanaiser ensemble et s'ouvrir à l'avenir »

N°92

MARS 2022

LA GAZETTE

Le Soleil des Cimes**Ballades dans nos montagnes !**

Le beau temps et l'enneigement de cet hiver ont permis de jolies ballades dans nos montagnes pour les résidents du Soleil des Cimes

**Atelier Belledonne - Groupe Le Thiou****Sorties plein air !**

Le printemps commence à pointer le bout de son nez et l'atelier Belledonne «Groupe Le Thiou» a repris ses sorties :



- Ballades au bord du lac,
- Jardin vagabond,
- Gorges du Sierroz,
- Observatoire des oiseaux....

Notre région nous offre une grande diversité de sorties, pour le plus grand plaisir des personnes que nous accompagnons.

Pôle Hébergement et Vie Sociale**Concert du vendredi 4 mars 2022**

ZICOMATIC nous invitait à partager un concert au K7 à Barberaz avec les résidents du FAM du Noiray.



Très joli moment de partage en musique et en danse dans une ambiance plus que festive.

Merci ZICOMATIC !!!!

**Groupe Comète de l'internat Azuré****Coupe du monde de ski alpin à Courchevel**

Mercredi 16 mars, nous sommes allés encourager les skieurs lors de la Coupe du monde de ski alpin à Courchevel. Nous y étions invités par le CDSA (Comité Département Sport Adapté) avec un groupe de l'ITEP La Ribambelle. Avec eux, nous avons partagé le repas et participé à un atelier sur le thème de l'eau.

« On peut y retourner ? »

« C'était méga top ! »

« On a vu le ski »

« Ah oui, c'était trop bien ! »



sont quelques-unes des réactions des enfants suite à cette journée.

IME**ELECTION du Conseil des Jeunes du CVS du 14 janvier 2022**

En ce début d'année, nous avons procédé aux élections de renouvellement des représentants du Conseil de la Vie Sociale de l'IME, et notamment pour le Conseil des Jeunes du CVS.

La préparation de l'élection (impression des photos des jeunes, tableau et pictogrammes en appui à la compréhension...) a été organisée par Anne-Laure ALBANO psychologue et Mélanie WILLEMS orthophoniste (et toutes deux respectivement représentantes titulaire et suppléante des salariés au CVS), avec l'aide des équipes éducatives.



Les élections se sont déroulées en demi-journées et en présence de ces professionnelles.

Ont été élus comme titulaires :



Samantha DELGADO



Théo DESNOUX

Frédéric DA SILVA TORRES et Mohammed TALHI ont été élus comme suppléants.

Ils pourront porter la parole de leurs camarades sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement (le règlement, les activités, les projets...)



**APEI****« Les Papillons Blancs »**
d'Aix-les-Bains et son territoire*« S'engager ensemble et s'ouvrir à l'avenir »***LA GAZETTE**

N° 92

MARS 2022

**APEI****« Les Papillons Blancs »**
d'Aix-les-Bains et son territoire*« S'engager ensemble et s'ouvrir à l'avenir »***LA GAZETTE**

N° 92

MARS 2022

**Le Dauphiné Libéré du 16 Février 2022****Une micro-crèche inclusive ouvrira en septembre 2022**

Des travaux de terrassement viennent de démarrer à Grésy-sur-Aix, entamant la première phase d'un projet attendu.

La crèche « Les Chrysalides » devrait ouvrir ses portes en septembre 2022. Créée par l'Association des parents et d'amis de personnes handicapées mentales APEI « Les Papillons Blancs », elle sera la première crèche inclusive en France.

Il s'agira d'une structure d'accueil collectif régulier ou occasionnel. Elle a pour vocation l'inclusion de jeunes enfants atteints d'un handicap, quel qu'il soit, afin de leur permettre de partager la vie en collectivité, dans des services de droit commun et d'amener les autres enfants à se familiariser avec le handicap, pour construire une société inclusive.

Pour l'Association, dont le projet est né en 2019, l'inclusion des personnes handicapées ne pourra avoir lieu que si l'on cherche à le faire dès le plus jeune âge.

Elle veut devenir le reflet d'une société avec des individus tous différents, qui prennent plaisir à vivre ensemble.

La capacité d'accueil de la structure, d'une surface de 190 m² dans un grand parc privatif et arboré, est de dix enfants, avec une possibilité d'accueillir un 11^{ème} sur une place d'accueil d'urgence.

Les horaires seront flexibles avec une amplitude large, et l'équipe sera composée d'un directeur, d'un référent pédagogique et de professionnels de la petite enfance diplômés et formés à diverses pédagogies (Montessori, motricité libre, langue des signes...).

Maryline POGUET

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont déjà ouvertes.
Renseignement au 07.57.49.09.40.
Site : micro-creche-leschrysalides.fr
Adresse mail : microcreche@apei73aix.org

Intermédiation locative

L'APEI vient de recevoir son agrément préfectoral pour des activités d'intermédiation locative et gestion locative sociale au titre de la location de logements en vue de leur sous-location auprès de bailleurs ou autres (personnes physiques,...).

Pour notre APEI, cette intermédiation locative se situe dans le cadre de ses missions : l'inclusion des personnes handicapées par le logement, l'habitat...

L'Association a souhaité renforcer le volet inclusion habitat à destination :

- Des adultes handicapés souffrant de TSA et qui sont accompagnés dans le dispositif habitat inclusif déjà agréé,
- Des adultes en situation de handicap qui ont besoin d'accéder à un logement de droit commun (personnes handicapées âgées, jeunes adultes issus du SESSAD ou de l'IMPro).

Dans ce cadre, un logement sera proposé dans les prochains jours à deux adultes suivis par le SAVS. Nous souhaitons étendre ce type de sous-location à un grand nombre d'adultes suivis par nos structures et qui souhaitent en bénéficier.

**SIEGE SOCIAL IME/IMPRO SESSAD ESAT EA AIX-T-PRO
EA « LE CHANTEMERLE » SERVICES COMMUNS LES FOYERS
SAVS SAAJ FAM « Les Fougères » FOYER DE VIE « Les Erables »**

Évènements/Agenda

La ronde des papillons

Pierre ROCHAS, Président,
Les membres du Conseil d'Administration,
Pascal DRUAIS, Directeur Général,
Les personnes accueillies
et l'ensemble des salariés de l'Association
vous convient aux

Portes Ouvertes de l'APEI
et partager des moments de convivialité, le
vendredi 6 mai 2022
à partir de 9 H 00

INSCRIPTION AU(X) REPAS AVANT
LE 10 AVRIL 2022
ATTENTION PLACES LIMITÉES

Des vélos électriques seront mis à disposition gratuitement des participants le matin pour se rendre d'un établissement à l'autre. (ESAT des Combaruches - Foyer « Soleil des Cimes » - IME de Marlioz - FAM/Foyer de Vie de Grésy sur Aix et retour sur l'ESAT des Combaruches).

SOMMAIRE

- ♦ p. 1 : « Ça s'est passé chez nous » :
 - ⇒ Portes Ouvertes de l'APEI du 06 MAI 2022
 - ⇒ L'obligation du pass sanitaire au sein de l'APEI.
- ♦ p. 2 : « Ça s'est passé chez nous » :
 - ⇒ Le Soleil des Cimes : Ballades dans nos montagnes !
 - ⇒ Atelier Belledonne « Groupe Le Thiou » : Sorties plein air !
 - ⇒ Pôle Hébergement et Vie Sociale : Concert du 4 mars avec ZICOMATIC
- ♦ p. 3 : « Ça s'est passé chez nous » :
 - ⇒ Groupe Comète de l'internat Azuré : Coupe du Monde de ski alpin à Courchevel
 - ⇒ IME : Election du Conseil des Jeunes du CVS du 14 janvier 2022
- ♦ p. 4 : « Ça s'est passé chez nous » :
 - ⇒ Le Dauphiné Libéré du 16 février 2022 : Une micro-crèche inclusive ouvrira en septembre 2022
 - ⇒ Intermédiation locative

info

Nous vous rappelons que la présente gazette est également diffusée sous forme de Newsletter et qu'elle vous est adressée tous les mois directement sur vos adresses mails. Si vous n'êtes pas destinataires de cette Newsletter et que vous souhaitez la recevoir, merci de nous adresser votre adresse mail, soit par téléphone au 04 79 61 14 90 (demander le secrétariat de l'Association), soit par mail à : secre.assoc@apei73aix.org

L'OBLIGATION DU PASS SANITAIRE AU SEIN DE L'APEI

Dans le cadre de l'obligation d'application du « pass sanitaire » dans les établissements médico-sociaux prévue par la loi n° 2021-1040 du 5/08/2021, l'ensemble des établissements et services de l'APEI sont tenus de mettre en place un double contrôle pour l'accès à ses locaux pour :

- S'assurer que l'ensemble du personnel travaillant ou intervenant dans l'établissement (y compris les prestataires extérieurs et professionnels de l'animation...) respecte l'obligation vaccinale et que chacun d'entre eux possède un certificat de vaccination complète au 15/10/2021.
- S'assurer que les personnes accompagnant ou rendant visite aux personnes accueillies au sein des structures, présentent un « pass sanitaire » valide avant de pénétrer dans les établissements.

Afin de « faciliter » le contrôle du pass sanitaire des familles et des personnes extérieures, il est demandé aux visiteurs de rester à l'extérieur des établissements.